



26213 - Il omet par oubli un des tours du tawaf principal

question

Si pendant l'accomplissement du tawaf principal, le pèlerin omet par oubli l'un des sept tours et ne s'en rend compte qu'après avoir quitté la mosquée sacrée... Comment doit-on le juger ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Si le pèlerin omet un des tours dudit tawaf et met du temps à s'en souvenir, il doit reprendre le tawaf, s'il s'en souvient immédiatement, il se contente d'effectuer le tour manquant.

Allah est le garant de l'assistance. Puisse Allah bénir et saluer Muhammad, sa famille et ses compagnons.